

Développements macroéconomiques récents

En l'absence de sanctions économiques en 2021 après le coup d'État de mai de cette année-là, le Mali, qui avait connu un précédent coup d'État en août 2020, a enregistré une reprise économique avec une croissance de 3,2 % après une contraction de 1,2 % en 2020, causée par le COVID-19. Du côté de l'offre, l'expansion provient de l'agriculture (croissance de 2,4 %) et des services (5,3 %). Du côté de la demande, les facteurs sont l'investissement privé (+5,2 %) et l'investissement public (+4,0 %), ainsi que la consommation des ménages (+3,0 %). La continuation de la hausse des prix (4,1 % en 2021 contre 0,5 % en 2020) est imputable au prix élevé des produits alimentaires, dû à la flambée des coûts des carburants et des transports et à la baisse de 10,5 % de la production nationale de céréales. La Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a maintenu une orientation accommodante de sa politique monétaire.

Le ratio des créances douteuses du système bancaire était de 4,8 % en septembre 2021. Le déficit budgétaire s'est amélioré, pour atteindre 4,7 % du PIB en 2021. Le déficit de financement (11,2 % du PIB en 2021) est couvert principalement par des financements nationaux qui représentent 77,6 % du financement total. De son côté, la dette publique est principalement tirée par la dette extérieure, qui représente 30,6 % du PIB contre 21,4 % pour la dette intérieure. Bien que la dette publique ait augmenté pour atteindre 52,0 % du PIB en 2021 contre 47,3 % en 2020, le risque de surendettement reste modéré. Le déficit des comptes courants s'est creusé pour atteindre 4,5 % du PIB en 2021, contre 2,3 % en 2020, en raison de la forte demande intérieure et de la détérioration des termes de l'échange. La reprise de l'activité économique en 2021 s'est traduite par une légère baisse du taux de pauvreté à 44,2 %, contre 44,9 % en 2020. Le taux de chômage était de 7,4 % en 2021.

Perspectives et risques

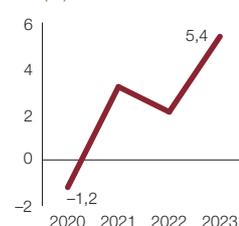
La croissance du PIB devrait se rétrécir à 2,1 % en 2022 en raison des effets des sanctions de l'UEMOA et de la CEDEAO combinés à l'impact de la guerre entre la Russie et l'Ukraine qui induiraient une baisse des services à 4,2 % et de la demande intérieure (3,4 %, contre 4,5 % en 2021). Cependant, la croissance devrait rebondir à 5,4 % en 2023, tirée par la reprise de la production de coton (25,5 %), de céréales (5,5 %) et de l'or (5,6 %), et des prix mondiaux favorables. Une forte reprise du secteur industriel (6,1 %, contre 2,3 % en 2022) et des services (5,5 %) et une augmentation de la demande intérieure (5,5 %)

soutiendront également une bonne performance économique en 2023. L'inflation devrait fortement augmenter à 7,8 % en 2022 à cause de l'embargo et du conflit russo-ukrainien, mais devrait baisser à 3,1 % en 2023, parallèlement à la hausse de la production de céréales, à la baisse des prix des produits pétroliers, à la diminution de la base taxable de 50 % sur les produits alimentaires importés et à la fixation de plafonds de prix. La consolidation budgétaire permettra une baisse du déficit à 4,4 % du PIB en 2022 et 3,5 % en 2023, grâce aux réformes fiscales et à la rationalisation des dépenses. La dette publique devrait augmenter légèrement en 2022 et 2023 pour atteindre 52,9 % et 53,0 % du PIB. À partir de 2023, la dette intérieure devrait dépasser la dette extérieure, ce qui suscite des inquiétudes quant à la viabilité et à un effet d'éviction potentiel sur l'accès des entreprises au crédit. L'embargo imposé au pays, l'instabilité politique, la dégradation de la sécurité, la guerre entre la Russie et l'Ukraine et les poussées de pandémie constituent des risques majeurs pour ces perspectives.

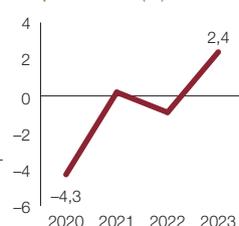
Changement climatique et options de politiques publiques

Le Mali est le huitième pays le plus sensible aux risques climatiques. Le manque de précipitations a entraîné une baisse de 10,5 % de la production de céréales en 2021. La sécheresse a causé la perte de 225 000 acres de cultures, affectant 3 millions de Maliens. Compte tenu de ces événements et d'événements antérieurs, le Mali a fait de la résilience climatique l'un de ses axes de travail dans son Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (2019–2023), et a préparé sa CDN en s'engageant à réduire les GES d'ici 2030, avec une réduction de 31 % dans l'énergie, 29 % dans l'agriculture et 21 % dans les changements d'affectation des terres et des forêts. Les options de politique publique devraient d'abord être axées sur un renforcement de la résilience climatique fondé sur une gestion optimale de l'eau et le développement hydroagricole. Ensuite, le Mali devrait modifier son programme d'investissement public pour donner la priorité aux énergies renouvelables afin d'assurer la transition vers une croissance énergétique verte d'ici 2030, conformément à l'initiative Desert to Power de la Banque africaine de développement. Le Mali est doté de l'un des plus grands potentiels solaires au monde : l'approvisionnement en électricité était soutenu par un mix énergétique de 61,5 % de centrales thermiques et 38,5 % d'énergies renouvelables en 2020. Enfin, le Mali devrait augmenter son financement pour la protection de l'environnement, qui ne représentait que 1,9 % du budget en 2021.

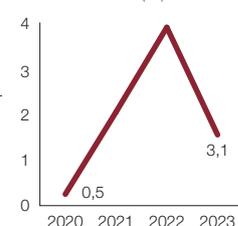
Taux de croissance du PIB réel (%)



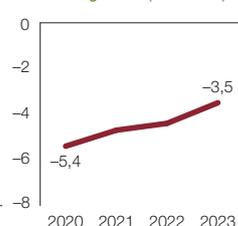
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



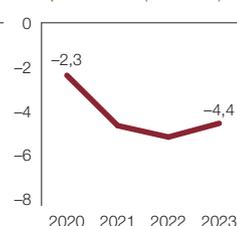
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Les données datent de novembre 2021 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.